



Votants : 71
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 15 décembre 2017
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 22 décembre 2017

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du jeudi 21 décembre 2017

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – VENTE PAR LA SOCIETE DEUX SEVRES AMENAGEMENT A MONSIEUR LAURENT BOYER D'UN TERRAIN DE 1 422 M² ENVIRON SITUE SUR LA ZAC "POLE SPORTS" A NIORT

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOIN, Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BILLY, Christine BONNEAU, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Christelle CHASSAGNE, Charles-Antoine CHAVIER, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Isabelle GODEAU, Christine HYPEAU, Agnès JARRY, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, Michel PANIER, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Sylvette RIMBAUD, Jean-François SALANON, Michel SIMON, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Daniel BAUDOIN à Jean-François SALANON, Jean-Luc CLISSON à Isabelle GODEAU, Fabrice DESCAMPS à Marie-Chantal GARENNE, Alain GRIPPON à Marc THEBAULT, Véronique HENIN-FERRER à Thierry DEVAUTOUR, Anne-Lydie HOLTZ à Elmano MARTINS, Dominique JEUFFRAULT à Rose-Marie NIETO, Rabah LAICHOUR à Marcel MOINARD, Simon LAPLACE à Romain DUPEYROU, René PACAULT à Michel PANIER, Eric PERSAIS à Jeanine BARBOTIN, Claire RICHECOEUR à Jacques BROSSARD, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN à Alain BAUDIN, Dominique SIX à Christelle CHASSAGNE, Michel VEDIE à Adrien PROUST

Titulaires absents suppléés :

Gérard GIBAUT par Patrice VIAUD, Joël MISBERT (décédé) par Michel HALGAN, Claude ROULLEAU par Christine BONNEAU

Titulaires absents :

Thierry BEAUFILS, Marie-Christelle BOUCHERY, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Alain CHAUFFIER, Robert GOUSSEAU, Florent JARRIAULT, Monique JOHNSON, Guillaume JUIN, Jean-Pierre MIGAULT, Serge MORIN, Michel PAILLEY, Nathalie SEGUIN, Florent SIMMONET, Yvonne VACKER, Céline VALEZE

Titulaires absents excusés :

Daniel BAUDOIN, Jean-Luc CLISSON, Fabrice DESCAMPS, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Dominique JEUFFRAULT, Rabah LAICHOUR, Simon LAPLACE, Dany MICHAUD, René PACAULT, Eric PERSAIS, Claire RICHECOEUR, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Dominique SIX, Michel VEDIE

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Romain DUPEYROU

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20171221-C54-12-2017-DE
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 21 DECEMBRE 2017

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – VENTE PAR LA SOCIETE DEUX SEVRES AMENAGEMENT A MONSIEUR LAURENT BOYER D'UN TERRAIN DE 1 422 M² ENVIRON SITUE SUR LA ZAC "POLE SPORTS" A NIORT

Monsieur **Jérôme BALOGE**, Président, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu la concession d'aménagement signée le 12 juillet 2005, entre la Ville de Niort et la Société Deux-Sèvres Aménagement, par laquelle Deux-Sèvres Aménagement est chargée d'acquérir, aménager, équiper et commercialiser les terrains constituant la Zone d'Aménagement Concertée ZAC "Pôle Sports",

Vu l'article L5216-5 I 1° du code général des collectivités territoriales aux termes duquel est définie la compétence exclusive des communautés d'agglomération en matière de "création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales, touristiques, portuaires ou aéroportuaires",

Vu la délibération du Conseil d'Agglomération du 21 novembre 2016 relative à la "Définition de la compétence communautaire en matière de ZAE", actant le transfert de la compétence "zones d'activités économiques" à la Communauté d'Agglomération du Niortais à compter du 1er janvier 2017,

Vu le projet de Cahier des Charges de Cession de Terrains de la ZAC "Pôle Sports" annexé à la présente délibération,

Il est proposé que la Société Deux-Sèvres Aménagement cède :

- à Monsieur Laurent BOYER,
- un terrain de 1 422 m² environ, situé sur la ZAC "Pôle Sports" (NIORT), constitué des parcelles cadastrées HK117 et HK122, et d'une partie de la parcelle HK119,
- au prix de 60,00 € HT/m²,
- pour la réalisation d'une construction à usage de bureaux, atelier, stockage et commerce d'articles d'habillement et d'équipement militaires et paramilitaires, d'une surface de plancher maximale autorisée de 800 m².

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Autoriser la Société Deux-Sèvres Aménagement à vendre à Monsieur Laurent BOYER, ou à toute société désignée pour réaliser l'opération, un terrain de 1 422 m² environ, située sur la ZAC "Pôle Sports" (NIORT), au prix de 60 € HT/m²,
- Dire que la Société Deux-Sèvres Aménagement devra soumettre le projet de construction finalisé de l'acquéreur à la collectivité concédante avant le dépôt de la demande de Permis de Construire,

- Autoriser le Président ou le Vice-Président Délégué à signer le Cahier des Charges de Cession de Terrains correspondant à cette vente.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 71
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Claude ROULLEAU

Vice-Président Délégué

N

Section: HK
Parcelle: 117, 122 et 119b
Surface: 1 422 m²
Adresse: Avenue de l'Aerodrome
79 000 NIORT

Projet



Plan de situation

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20171221-C54-12-2017-DE
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017



Vue aérienne 1

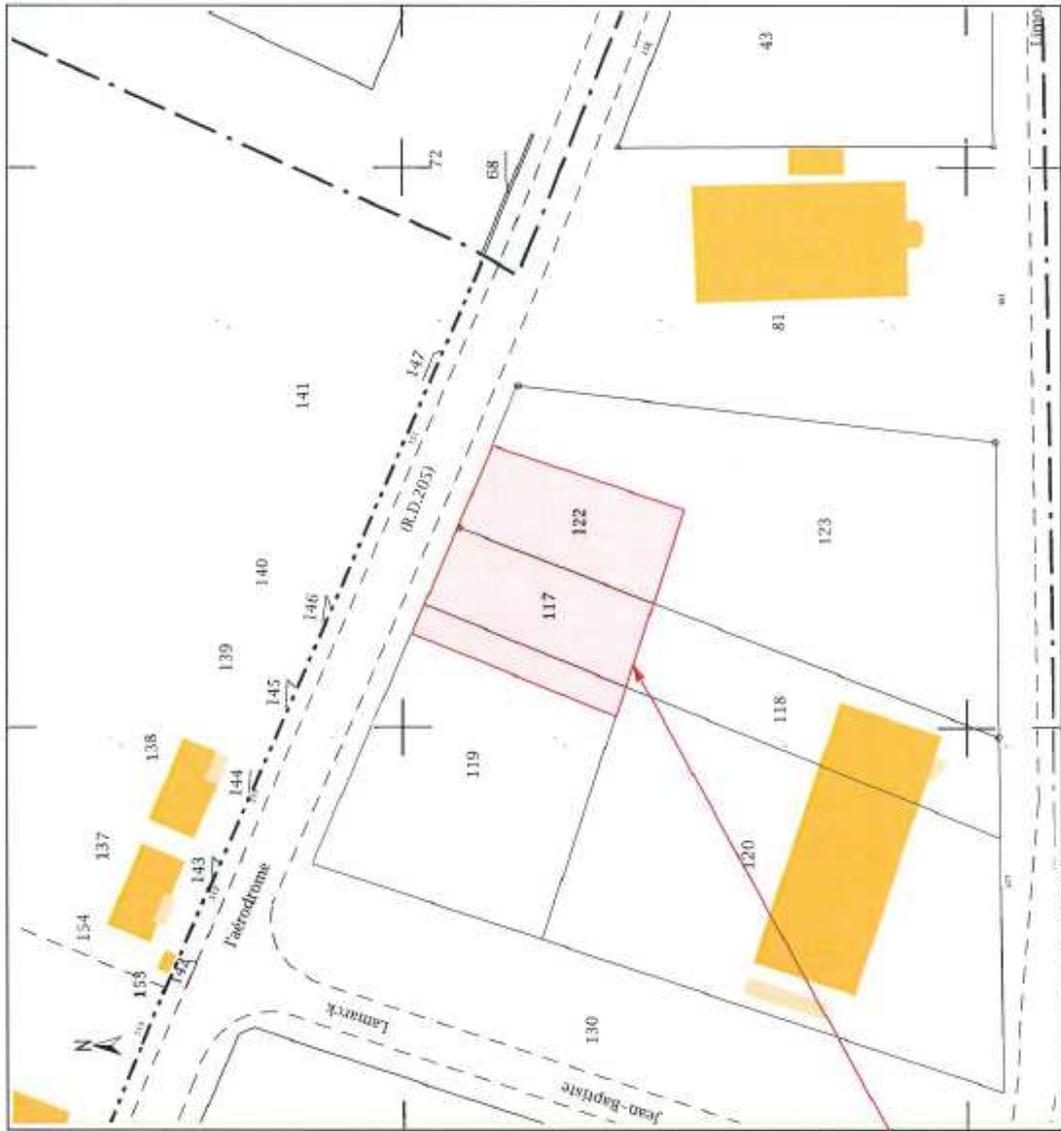


Vue aérienne 2



 Section: HK
 Parcelle: 117, 122 et 119b
 Surface: 1 422 m²
 Adresse: Avenue de l'Aérodrome
 79 000 NIORT

Accusé de réception en préfecture
 079-200041317-20171221-C54-12-2017-DE
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017





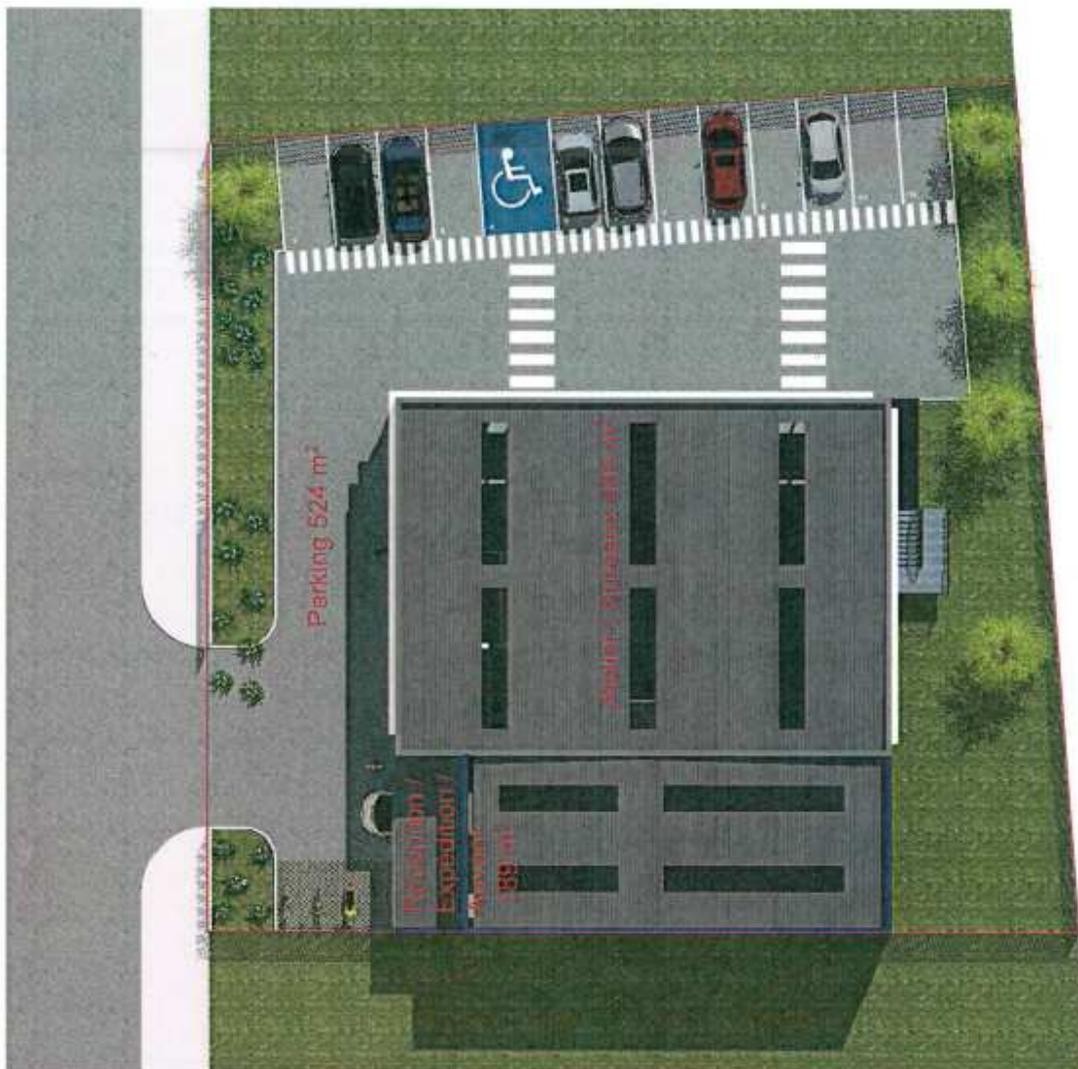
 Section: HK
 Parcelle: 117, 122 et 119b
 Surface: 1 422 m²
 Adresse: Avenue de l'Aérodrôme
 79 000 NIORT

Projet

Accusé de réception en préfecture
 079-200041317-20171221-C54-12-2017-DE
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017

N

Section: HK
Parcelle: 117, 122 et 119b
Surface: 1 422 m²
Adresse: Avenue de l'Aerodrome
79 000 NIORT



Plan masse - Echelle 1/250'

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20171221-C54-12-2017-DE
Date de télétransmission : 29/12/2017
Date de réception préfecture : 29/12/2017



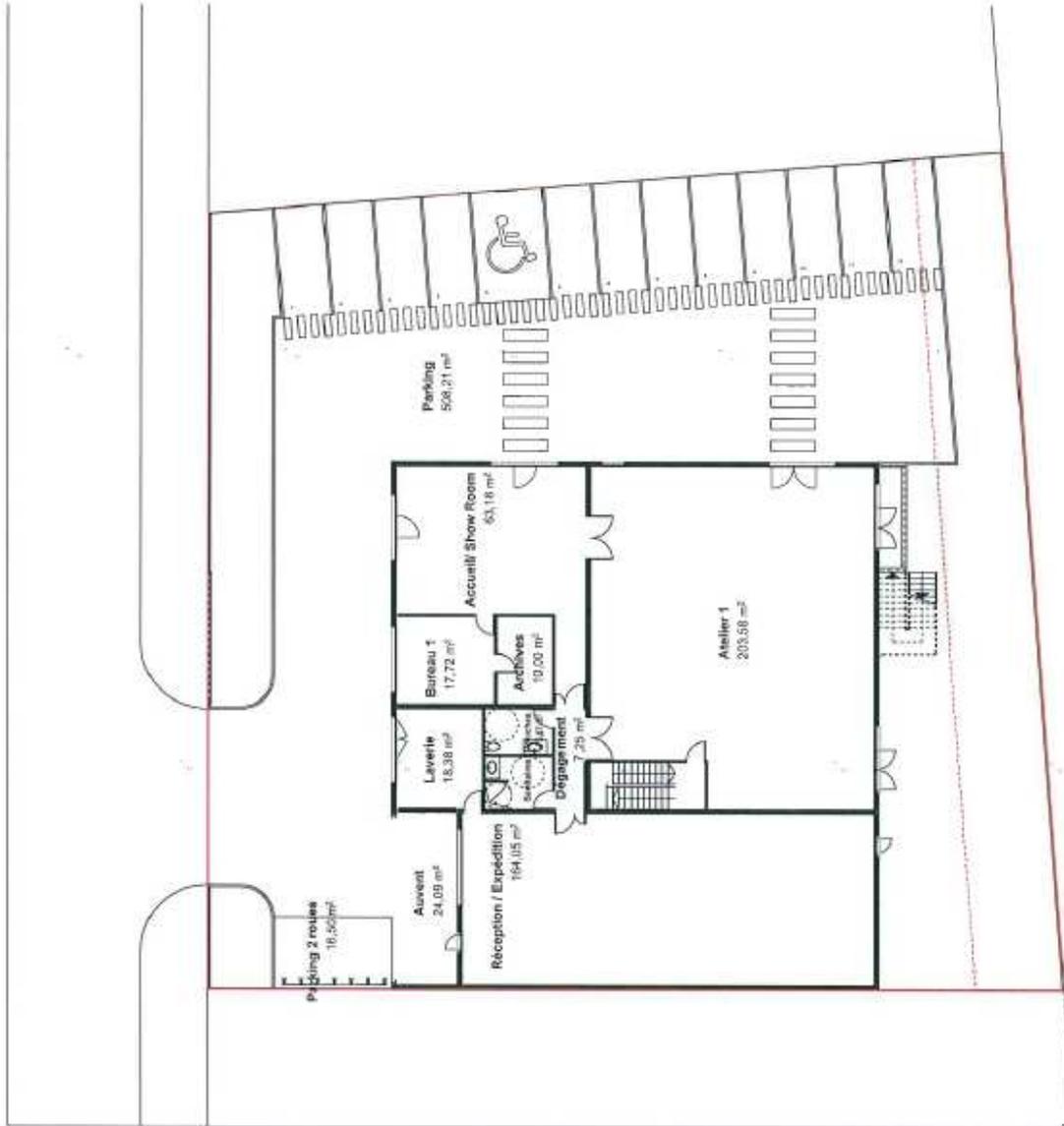
 Section: HK

 Parcelle: 117, 122 et 119b

 Surface: 1 422 m²

 Adresse: Avenue de l'Aérodrome

 79 000 NIORT



Plan Rdc - Echelle 1/250'

Accusé de réception en préfecture
 079-200041317-20171221-C54-12-2017-DE
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017



Vue 1



Vue 3



Vue 2


 Section: HK
 Parcelle: 117, 122 et 119b
 Surface: 1 422 m²
 Adresse: Avenue de l'Aérodrome
 79 000 NIORT

Accusé de réception en préfecture
 079-200041317-20171221-C54-12-2017-DE
 Date de télétransmission : 29/12/2017
 Date de réception préfecture : 29/12/2017